

Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 13 (1957)
Heft: 6

Artikel: La rosée tombe en Israël : à propos d'Esaië 26, 19.
Autor: Humbert, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-878964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rosée tombe en Israël.

A propos d'Esaië 26, 19.

Elle dort, la bien-aimée, mais l'amour veille en son cœur ; elle entend son amant qui frappe là derrière la porte : oh ! comme sa tête est moite de rosée ! La fraîche nuit a semé de perles les boucles de ses cheveux... (Cant. 5, 2).

La rosée est mentionnée 31 fois dans l'Ancien Testament : Gen. 27, 28. 39 ; Ex. 16, 13. 14 ; Nombr. 11, 9 ; Deut. 32, 2 ; 33, 13 (?). 28 ; Jug. 6, 37. 38. 39. 40 ; 2 Sam. 1, 21 ; 17, 12 ; 1 Rois 17, 1 ; Es. 18, 4 ; 26, 19^{bis} ; Osée 6, 4 ; 13, 3 ; 14, 6 ; Mich. 5, 6 ; Agg. 1, 10 ; Zach. 8, 12 ; Job 29, 19 ; 38, 28 ; Ps. 110, 3 ; 133, 3 ; Prov. 3, 20 ; 19, 12 ; Cant. 5, 2, sans parler du nom propre Abital porté par une femme de David (2 Sam. 3, 4 ; 1 Chron. 3, 3). Quelle place occupe-t-elle dans le paysage palestinien ?

C'est d'abord la « rosée des cieux », citée de pair avec la « graisse du terroir » comme agent de fertilité ; le ciel la « distille » (*'áraf* : Deut. 33, 28 ; et cp. Deut. 32, 2 l'emploi du même verbe pour la pluie) ; il peut la « retenir », la refuser (*kālâ* : Agg. 1, 10), mais aussi la « donner » (Zach. 8, 12). Elle reçoit même l'épithète de « don des cieux » (*mègèd šamayîm*) pour autant du moins qu'il ne faut pas corriger dans Deut. 33, 13 *mîttal* en *mē'âl*. Donc provenance céleste de la rosée.

En termes un peu moins précis quant au lieu d'origine, on disait que la rosée « descend » pendant la nuit sur le camp (Nombr. 11, 9), ou sur les collines d'Iyyon (l. probl. *'iyyôn* pour *šiyyôn* : Ps. 133, 3) ; qu'elle « tombe » (2 Sam. 17, 12), que les nuages la « distillent » (Prov. 3, 20), qu'elle « ruisselle » comme la pluie (*nâzal* : Deut. 32, 2). L'Hermon (Ps. 133, 13) et les montagnes de Guilboa (2 Sam. 1, 21) sont rafraîchis par d'abondantes rosées. Elle se dépose nuitamment sur les tendres pousses (Job 29, 19) car c'est de nuit que Dieu la répand ici-bas (Jug. 6, 40) et on peut même parler d'une « couche » de rosée (*šikbâ* : Ex. 16, 13. 14) sur la végétation. Elle naît « du sein de l'aurore » (Ps. 110, 3), tombe en « gouttes » sur le sol (*èglé* : Job 38, 28). On la rapproche des nuages (Es. 18, 4 ; Os. 6, 4 ; 13, 3 ; Prov. 3, 20) ou de la pluie (Deut. 32, 2 ; 2 Sam. 1, 21 ; 1 Rois 17, 1 ; Job 38, 28). Parfois même elle a la violence d'une averse

(*rebîbîm* : Deut. 32, 2 ; Mich. 5, 6). Mais, au matin, la rosée se lève (Ex. 16, 14) ; un nuage l'a apportée pendant les chaleurs de la moisson (Es. 18, 4), elle se dissipe comme la nuée aux premiers rayons du jour (Os. 6, 4 ; 13, 3).

Dalman a donné de bonnes précisions météorologiques sur la rosée en Palestine.¹ Il en distingue deux formes : une sorte d'averse de rosée, qui va jusqu'à cingler le visage (*ṣebîb* : Tropftau), dès fin septembre et jusqu'aux pluies d'automne, souvent par ciel clair durant les nuits déjà fraîches ; et la rosée proprement dite (*nedâ* : Tau), en été, par temps couvert et chaud, sans ondée, et de préférence au matin ; c'est, naturellement, cette seconde forme de rosée qui est surtout un bienfait parce qu'elle rafraîchit et restaure. Dalman formule d'ailleurs la prudente réserve qu'il ne s'agit pas nécessairement de l'automne toutes les fois qu'un texte paraît décrire une ondée de rosée, car la terminologie s'est un peu stéréotypée et généralisée, sans tenir compte des distinctions strictement climatiques et chronologiques.

Sous cette réserve, on serait tenté d'attribuer les quelques mentions d'averses de rosée à la saison d'automne : Deut. 32, 2 (la rosée qui ruisselle) ; 33, 28 (les cieux qui la distillent) ; 2 Sam. 17, 12 (la rosée qui « tombe » comme on tombe sur l'ennemi) ; Mich. 5, 6 (en parallèle aux *rebîbîm* c'est-à-dire aux averses sur l'herbe) ; Prov. 3, 20 (les nuages distillent la rosée) ; peut-être Job 38, 28 (l'allusion aux gouttes de rosée) ; Cant. 5, 2 (où le voyageur nocturne a la tête moite de rosée) ; peut-être enfin les passages où on la rapproche des nuages (Es. 18, 4 ; Os. 6, 4 ; 13, 3).

Les autres textes, ceux où l'on décrit un phénomène moins violent, semblent se rapporter plutôt à la rosée ordinaire, celle d'été.

Dans une mentalité à qui toute idée de causalité naturelle était étrangère, on ne s'étonnera pas de voir attribuer directement à Dieu la production de la rosée : il peut l'accorder au fourbe Jacob et en priver Esaü (Gen. 27, 28. 39) ; il la prodigue aux Israélites murmurant au désert (Ex. 16, 13. 14) ; elle est un « don du ciel », une bénédiction de Dieu à Joseph (Deut. 33, 13). C'est l'Éternel qui opère en faveur de Gédéon le miracle

¹ G. DALMAN, *Arbeit und Sitte*, 1 (1928), p. 94-96.

de la toison et du terrain alternativement abreuvés de rosée (Jug. 6, 37-40 où il est spécifié expressément que c'est la divinité qui accomplit ce prodige pendant la nuit). La parole d'Elisée, c'est-à-dire d'un intermédiaire de la volonté divine, la retient pendant des années (1 Rois 17, 1). L'apocalypse d'Es. 24 à 27 dit « ta rosée » en s'adressant à Dieu (Es. 26, 19). Telle est sa fécondité que Yahvé même est comparé à une rosée pour Israël (Os. 14, 6) ; c'est de lui qu'elle vient (Mich. 5, 6) et il est toujours libre et souverain pour la refuser (Agg. 1, 10. 11). C'est enfin par un effet de sa science que les nuées la distillent (Prov. 3, 20).

Seul le moderniste Job y discerne déjà une énigme de la nature, un problème : « La pluie a-t-elle un père ? Qui a engendré les gouttes de rosée ? » (Job 38, 28).

Après la cause de la rosée, ses effets. Sous le ciel de la Palestine, la rosée apparaît constamment comme un facteur bienfaisant et souvent mis en contraste avec la sécheresse (par exemple Jug. 6, 37. 39. 40 ; Es. 18, 4) : point de rosée en effet dans le bled hanté par les chasseurs (Gen. 27, 39) ; la terrible sécheresse contemporaine d'Achab est due à l'absence de rosée et de pluie (1 Rois 17, 1) ; sans rosée, c'est la sécheresse, déclare Aggée (1, 10. 11) ; le miracle de Jug. 6, 37 suiv. oppose radicalement rosée et sécheresse.

Mais, d'autre part, et de concert avec un sol généreux, elle favorise la croissance de la végétation (Gen. 27, 28) ; c'est une bénédiction de Dieu pour les campagnes (Deut. 33, 13) ; telle un nuage, elle garantit des trop brûlantes chaleurs (Es. 18, 4) ; le lys qu'elle arrose s'épanouit (Osée 14, 6). Elle rafraîchit prés (Mich. 5, 6 ; Prov. 19, 12) et montagnes (2 Sam. 1, 21 ; Ps. 133, 3) ; elle dépose de nuit ses gouttes sur la verdure (Job 29, 19). Aussi comme on comprend que la bénédiction de Moïse la qualifie de « don du ciel » (Deut. 33, 13) et exalte ce pays où, grâce aux cieus qui distillent la rosée, abondent le vin et le moût (Es. 33, 28)!

Et quoi de plus naturel aussi que d'en faire un symbole de la générosité divine (cp. Deut. 33, 2 ; Os. 14, 6 ; Es. 18, 4 ; 26, 19) ou des faveurs royales (Prov. 19, 12), symbole si suggestif qu'en persan populaire l'expression narquoise² « ne pas suinter

² Cp. YOUSOUF RAHMATI, *Farhang i 'âmiyâneh* (Téhéran 1951), p. 126.

la rosée » (*nam pas nedádan*) désigne l'avarice extrême. Par ailleurs, il convient de relever le rôle effacé de la rosée dans la rhétorique de l'Ancien Testament : jamais, par exemple, elle n'y est l'image des larmes comme en latin où il n'est que d'évoquer ce passage de l'Art Poétique d'Horace : *Stillabit amicis ex oculis rorem* (v. 430). Sauf l'allusion du Théocrite hébreu (Cant. 5, 2), nul emploi de la rosée comme élément poétique. Le poète israélite n'a point égaré ses pas à la suite de Jean de La Fontaine et aperçu au coin d'un champ Jeannot lapin

« ... un jour
Qu'il était allé faire à l'Aurore sa cour
Parmi le thym et la rosée ».

Ce rôle bienfaisant de la rosée nous amène à considérer de plus près et pour terminer deux textes de l'Ancien Testament où elle semble posséder même une vertu miraculeuse.

Et d'abord Ex. 16, 13. 14. La rosée n'y est point, en effet, simple détail impressionniste ou chronologique, simple synonyme du matin, car, à côté d'elle et avant elle déjà, le matin est expressément mentionné. La rosée y prélude donc à la manne et, sitôt qu'elle s'évapore, le désert est couvert de manne. Rosée et manne, ainsi que le vol de cailles, sont des miracles attribués à Dieu et la manne apparaît dans ce récit comme un effet de la rosée fécondante. Aussi bien la rosée n'est-elle pas un simple paravent cachant la manne, sinon d'où procéderait cette dernière ? Comme si souvent, la rosée a une vertu merveilleuse, portée ici à son plus haut degré : aussi le v. 4 dit-il en tous termes que Dieu « va faire pleuvoir une nourriture du ciel ». C'est d'ailleurs bien ainsi que l'entend aussi Nomb. 11, 9 qui conjoint la descente de la rosée nocturne et celle de la manne céleste.

La légende de Gédéon, soit dit en passant, illustre aussi l'aspect éventuellement merveilleux de la rosée (Jug. 6, 37-40) susceptible de tomber sur une toison de mouton en laissant à sec le terrain environnant ou vice-versa, et cela au gré de la volonté de Yahvé.

Mais le texte le plus révélateur de l'efficace magique de la rosée est sans contredit Es. 26, 19, dans un fragment apocalyptique et tardif.

La « Zürcher Bibel » traduit ce passage comme suit : « Deine Toten werden leben, werden auferstehen, aufwachen und jubeln werden die Bewohner des Staubes. *Denn der Tau der Lichter ist dein Tau*, und die Erde wird die Schatten wieder gebären. » Le Targoum et la Peschitto confirment le texte hébreu massorétique (*ki' tal 'ōrôt ṭallèkâ*), car ils dérivent tous deux 'ōrôt de la racine 'ōr : briller, et l'entendent d'une rosée lumineuse. Les LXX en revanche rendent par ἡ γὰρ δρόσος ἢ παρὰ σοῦ ἴαμα αὐτοῖς ἐστιν; or ἴαμα γ est la traduction tantôt de 'arūkâ dans Es. 58, 8 et Jér. 37, 17 ; tantôt de *marpê* dans 2 Chron. 36, 16 ; Eccl. 10, 4 ; Jér. 40, 6 ; ou enfin de *refū'â* dans Jér. 26, 11.

Il nous paraît peu naturel d'admettre avec L. Kœhler que 'ōrôt soit ici un nom de plante (c'est-à-dire la mauve ; cp. 2 Rois 4, 39 où *laqqeṭ* prouve qu'il s'agit d'un végétal) sensible à la lumière :³ quelle pertinence aurait ce sens dans notre contexte ? Le ἴαμα des LXX n'y conduit pas car la LXX d'Esaië n'est qu'une libre interprétation du texte hébreu et ne suffit pas pour imposer une correction 'arūkâ. Le leçon 'ōrôt du TM (Es. I M. Morte : אורות pour TM אורת) est donc solidement attestée, d'autant plus que la Peschitto suit ici le TM malgré que la traduction syriaque d'Esaië soit elle aussi une version assez libre.⁴

Les corrections de texte paraissent donc superflues et arbitraires : tout au plus pourrait-on retenir, comme la plus vraisemblable paléographiquement, celle de O. Procksch : *tal me'ōrôt*, d'où le TM résulterait par simple haplographie et qui, d'ailleurs, ne change pas sensiblement l'idée.

Mais, au fond, le TM donne un sens tout à fait admissible. D'abord, d'après Ps. 136, 7 'ōr est susceptible d'un pluriel masculin ('ōrîm) pour désigner les astres de Gen. 1. Le Ps. 139, 12 de son côté atteste un féminin singulier 'ōrâ apposé à *ḥašêkâ* et signifiant : lumière, luminosité. Un pluriel 'ōrôt désignerait donc des particules lumineuses, comme 'afrôt désigne les particules poussiéreuses (cp. Prov. 8, 26 ; Job 28, 6) ; *bedîlîm* les menues scories (Es. 1, 25) ; *kasphêhêm* les pièces de monnaie d'argent (Gen. 42, 25. 35) ; 'ēsîm des morceaux de bois (Gen. 22, 3 ; Ez. 37, 20) ; ou *ḥalābîm* des morceaux gras (Lév. 9, 9. 10.

³ L. KÖHLER & W. BAUMGARTNER, *Lexicon hebraicum et aramaicum* (1956), s. v.

⁴ B. J. ROBERTS, *The Old Testament Text and Versions* (1951), p. 221.

24). C'est un pluriel qui atomise la notion générale exprimée par le singulier.

En conclusion, on est amené très naturellement et logiquement à assigner à *'ôrôt* le sens de : particules lumineuses.

Mais on peut, sans doute, atteindre un degré de plus grande précision encore : Qu'est-ce qu'une rosée de particules lumineuses ? Quand on se souvient qu'en Palestine la rosée tombe souvent du ciel nocturne en véritables averses, on est amené à reconnaître dans Es. 26, 19 une averse de particules lumineuses tombant du ciel, une rosée stellaire, c'est-à-dire une pluie... d'étoiles filantes.

C'est donc à une rosée d'étoiles filantes que l'apocalyptique d'Es. 24-27 attribuerait la résurrection finale d'Israël. Aussi bien la lumière est-elle souvent dans l'Ancien Testament un symbole de vie, de santé, de salut (pour les goyim Es. 42, 6 ; 49, 6 ; pour les nations Es. 51, 4 ; pour Israël Es. 10, 17 ; cp. Job 3, 20 le parallèle de *'ôr* et de *ḥayyîm* ; cp. aussi Ps. 56, 14 ; Job 33, 30) et les météores appartiennent-ils au décor eschatologique (cp. Orac. Sibyll. II, 202 ; V, 155 suiv.), tandis que Pline en parlait comme d'étincelles procédant des étoiles (N. H. II, 160 : *scintillam visam e stella cadere*).

Savignac a groupé d'autre part un certain nombre de textes égyptiens qui paraissent attribuer à la rosée nocturne une provenance céleste, ce seraient les larmes d'Horus et de Thôt, et, à ce titre, un agent de résurrection⁵, et il en a déjà rapproché Es. 26, 19 : d'après lui, la résurrection dont il est question dans ce passage biblique serait due, de façon un peu vague, à une alliance d'eau et de lumière, sans qu'il parle d'ailleurs d'étoiles filantes.

Ces intéressantes observations rejoignent par voie comparative nos propres déductions quant à la portée d'Es. 26, 19, elles se confirment mutuellement, mais nous croyons avoir ajouté cette précision originale que la rosée divine d'Es. 26, 19 représente une pluie d'étoiles filantes.

Quant aux effets miraculeux de cette rosée astrale, nous ne nous en étonnerons plus après ce que nous avons déjà constaté des effets prodigieux de la rosée dans Ex. 16, 13. 14 ; Nombr. 11, 9, et de sa fécondité si souvent affirmée par l'Ancien Testa-

⁵ J. de Savignac: *La nouv. Clio* (Mélanges Goossens) (1954), p. 345 ss.

ment. Pour Israël aucune observation rigoureuse et aucune explication scientifique des phénomènes naturels. Les phénomènes les plus divers y sont confondus pêle-mêle, expliqués en fonction d'un supranaturalisme naïf et robuste et, finalement, tout se ramène à une causalité divine capable de déclencher les effets les plus paradoxaux : ainsi la rosée peut non seulement rafraîchir et féconder le sol et les fleurs, mais aussi produire en plein désert la merveilleuse manne, et même revivifier les morts. Israël ne vivait pas dans la Nature, mais dans la Supernature et, pour lui, les causes secondes s'estompent derrière la causalité divine et souveraine : c'est Ta rosée. Pour l'auteur d'Es. 24-27, la résurrection des morts n'est pas selon l'ordre de la Bonne Nature comme dans les cultes d'Adonis, de Cybèle et d'Attis ; son auteur c'est Yahvé seul, le dieu des cieux, et la rosée d'étoiles filantes évoque de façon tangible cette céleste et divine origine. Bachofen aurait pu trouver là un exemple du contraste entre la religion ouranique et la religion tellurique.

C'est l'heure de l'amour, le bien-aimé secoue sa tête bouclée, moite de la rosée nocturne. Les Perséides sillonnent l'espace, tombant en pluie d'étoiles. Sous cette céleste et divine rosée, morts levez-vous de la poudre ! Jeunesse, vie ; mort, résurrection.

Veuille notre cher collègue et ami Walter Baumgartner accepter ce modeste témoignage de notre haute estime et de notre fidèle attachement.

Neuchâtel.

Paul Humbert.